

# **MOD**: **G9/BRI8-N**

Production code: DIBRG98IA



#### SAUTEUSE BASCULANTE MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

### TABLE DES MATIÈRES

- 1-2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ
- 3. MISE EN PLACE ET MANUTENTION
- 4. RACCORDEMENTS AUX SOURCES D'ÉNERGIE
- 5. OPÉRATIONS POUR LA MISE EN SERVICE
- 6. CHANGEMENT TYPOLOGIE DE GAS

- 7. REMPLACEMENT DES COMPOSANTS
- 8. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION
- 9. MAINTENANCE
- 10. ÉLIMINATION
- 11. DONNÉES TECHNIQUES / **IMAGES**

## DESCRIPTION DES PICTOGRAMMES

Signalisation des dangers. Situation de danger immediat qui pourrait causer des lésions graves ou un décès. Situation potentiellement dangereuse qui pourrait causer des lésions draves ou un décès.



Haute tension! Mise en garde ! Danger de mort ! Un non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès



Danger de températures éle-🛦 vées, le non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès.



Danger de fuites de maté-🔪 riaux à température élevée, le non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès.



Danger d'écrasement membres pendant le déplacement et/ou la mise en place, le non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès.



Signalisation des obligations. Interdiction de confier

toute intervention à des personnes non autorisées (y compris les enfants, les handicapés et les personnes avec des aptitudes physiques, sensorielles et mentales réduites). Interdiction, à l'opérateur hétérogène, d'effectuer toute intervention (maintenance et/ou autre) de compétence technique qualifiée et autorisée. Interdiction, à l'opérateur homogène, d'effectuer toute intervention (installation, maintenance et/où autre) sans avoir préalablement pris connaissance de toute la documentation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettovade et la maintenance ne doivent pas être effectués par des enfants sans supervision.



ի Signalisation des obli**gations**. Obligation lire les instructions avant d'effectuer toute intervention.

Obligation d'exclure toute forme d'alimentation électrique en amont de l'appareil chaque fois qu'il faut opérer dans des conditions de sécurité.



Obligation de porter des lunettes de protection.



Obligation de porter gants de protection.



Obligation de porter un casque de protection.



Obligation de porter des chaussures de sécurité.



Autres signalisations. Inpour appliquer dications une procédure correcte, un non respect peut entrainer une situation dangereuse.



Conseils et suggestions pour effectuer une procédure



Opérateur « Homogène » (Technicien qualifié) Opérateur expert et autorisé à déplacer, transporter, installer, maintenir, réparer et démolir l'appareil.

Opérateur «Hétérogène » (Opérateur avec des compétences et fonctions limitées). Personne autorisée et chargée de faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions simples.



Symbole de la mise à la terre.

\_Symbole \_pour \_attaque ♥ sýstème Equipotentiel.



😘 🖒 Obligation d'utiliser les règlementations en vigueur pour l'élimination des déchets.



### INFORMATIONS GENERALES ET SUR LA SECURITE

**PREFACE** / Instructions originales. Ce document a été réalisé par le fabricant dans sa propre langue (Italien). Les informations reportées dans ce document sont à usage exclusif de l'opérateur autorisé à utiliser l'appareil en objet.

Les opérateurs doivent être formés sur tous les aspects qui concernent le fonctionnement et la sécurité. Les prescriptions particulières de sécurité (Obligation-Interdiction-Danger) sont reportées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité. Ce document ne peut pas être cédé à des tiers sans autorisation écrite du fabricant. Le texte ne peut pas être utilisé sur d'autres imprimés dans autorisation écrite du fabricant.

L'utilisation de : Figures/Images/Des-

sins/Schémas à l'intérieur du document est purement indicatif et peut subir des variations. Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications sans en rendre compte.

OBJECTIF DU DOCUMENT Toute interaction entre l'opérateur et l'appareil à l'intérieur de son cycle de vie a été attentivement analysée aussi bien en phase d'étude que de rédaction de ce manuel. Par conséquent, notre espoir est que ce manuel puisse aider à maintenir l'efficacité qui caractérise l'appareil. En respectant scrupuleusement les indications reportées, le risque d'accidents de travail et/ou de dommages économiques est minimisé.

FR

#### COMMENT LIRE LE DOCUMENT /

Le document est divisé en chapitres qui rassemblent par arguments toutes les informations nécessaires pour utiliser l'appareil sans aucun risque. A l'intérieur de chaque chapitre il y a une subdivision en paragraphes, chaque paragraphe peut avoir des précisions titrées avec un sous-titre et une description.

CONSERVATION DU DOCU-MENT / Ce document ainsi que le reste des éléments contenus dans l'enveloppe, fait partie intégrante de la fourniture initiale, par conséquent il doit être conservé et utilisé de manière opportune pendant toute la durée de vie opérationnelle de l'appareil.

**DESTINATAIRES** / Ce document est structuré par :

- **Opérateur** « **Homogène** » (TECH-NICIEN SPECIALISE) Opérateur expert et autorisé à déplacer, transporter, installer, maintenir, réparer et démolir l'appareil.
- **Opérateur** « **Hétérogène** » (Opérateur avec des compétences et fonctions limitées). Personne autorisée et chargée à faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions de maintenance ordinaire (Nettoyage de l'appareil).

PROGRAMME DE FORMATION DES OPÉRATEURS / Suite à une demande spécifique, il est possible d'effectuer un cours de formation pour les opérateurs préposés à l'utilisation, l'installation et la maintenance de l'appareil, en suivant les modalités reportées dans la confirmation de commande.

PRÉDISPOSITIONS À CHARGE DU CLIENT / Sauf d'éventuels accords contractuels différents, sont normalement à la charge du client :

- les prédispositions des locaux (y compris les gros œuvres, fondations ou canalisations éventuellement demandées);
- · le sol avec protection antidérapantes

sans aspérités ;

- la prédisposition du lieu d'installation et l'installation de l'appareil en respectant les valeurs indiquées dans le layout (plan de fondation);
- la prédisposition des services auxiliaires adaptés aux exigences de l'installation (réseau électrique, réseau hydrique, réseau de gaz, réseau d'évacuation);
- la prédisposition de l'installation électrique conforme aux dispositions des règlementations en vigueur dans le lieu d'installation;
- l'éclairage adapté, conforme aux règlementations en vigueur dans le lieu d'installation
- les éventuels dispositifs de sécurité en amont et en aval de la ligne d'alimentation d'énergie (interrupteurs différentiels, installation de mise à la terre équipotentielle, soupapes de sécurité, etc..) prévus par les lois en vigueur dans le pays d'installation;
- installation de mise à la terre conforme aux normes en vigueur sur le lieu d'installation
- prédisposition si nécessaire (voir spécifications techniques) d'une installation pour l'adoucissement de l'eau.

# CONTENU DE LA FOURNITURE / Selon l'ordre de commande, le contenu de la fourniture peut varier.

- Appareil Couvercle / Couvercles
- Panier métallique / Paniers métalliques
  Grille support panier Tuyaux et/
- ou câbles pour le raccordement aux sources d'énergie (uniquement dans les cas prévus indiqués dans l'ordre de travail). Kit de changement type de gaz fourni par le constructeur

**DESTINATION D'USAGE** / Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle. L'utilisation de l'appareil, objet de cette documentation, est à considérer « Usage Propre » si destiné au traitement pour la cuisson ou la régénération des produits à usage alimentaire, tout autre usage

est à considérer « Usage Impropre » et donc dangereux.

Ces appareils sont destinés à des activités commerciales (par ex. cuisines de restaurants, cantines, hôpitaux, etc.) et dans des entreprises commerciales (par ex. boulangeries, boucheries, etc.) mais pas à la production en série continue de denrées alimentaires.

L'appareil doit être utilisé dans les termes prévus déclarés dans le contrat et dans les limites de portée prescrites et reportées dans les paragraphes correspondants.

N'utiliser que des accessoires d'origine et des pièces de rechange d'origine fournis par le fabricant afin de respecter les réglementations en vigueur.

#### **AUTORISÉES** CONDITIONS POUR LE FONCTIONNEMENT /

L'appareil a été étudié exclusivement pour fonctionner à l'intérieur des locaux dans les limites techniques et de portée prescrites. Afin d'obtenir le fonctionnement optimal et en conditions de sécurité, il est nécessaire de respecter les indications suivantes. L'installation de l'appareil doit se faire dans un lieu adapté, afin de permettre les opérations normales de conduction et de maintenance ordinaire et extraordinaire. Il faut donc prédisposer l'espace opérationnel pour d'éventuelles interventions de maintenance de facon à ne pas compromettre la sécurité de l'opérateur. De plus, le local doit avoir les caractéristiques demandées pour l'installation telles que:

- humidité relative maximum : 80 % : la température minimale de refroi-
- dissement > + 10 °C;
- le plancher doit être antidérapant et l'appareil doit être parfaitement positionné de manière horizontale :
- le local doit avoir une installation d'aération et d'éclairage conformément aux réglementations en vigueur dans le pays de l'utilisateur ;

- le local doit avoir la prédisposition pour l'évacuation des eaux grises et doit avoir les interrupteurs et les vannes de blocage qui excluent, si nécessaire, toute forme d'alimentation en amont de l'appareil;
- Les parois/surfaces immédiatement près/à contact de l'équipement doivent être ignifugeant et/ou isolées de possibles source de chaleur.

#### CONTRÔLE ET GARANTIE /

Contrôle : l'appareil a été contrôlé par le fabricant pendant les phases de montage au siège de l'établissement de production. Tous les certificats relatifs aux tests effectués seront livrés au client sur demande.

Garantie: la garantie est de 12 mois, à partir de la date de la facture, cette durée ne peut être prolongée. Elle couvre les pièces défectueuses, à remplacer et transporter par l'acheteur. Les parties électriques, les accessoires et autres objet démontable ne sont pas couverts de garantie. Les coûts de main d'œuvre relatifs à l'intervention des techniciens autorisés par le fabricant au siège du client pour l'élimination des défauts en garantie sont à la charge du revendeur.

Tous les ustensiles et les matériaux de consommation éventuellement fournis par le fabricant avec les machines sont exclus de la garantie. L'intervention de manutention ordinaire ou pour des raisons découlant de mauvaise installation n'est pas couvert de la garantie. La garantie La garantie ne couvre que l'acheteur original. Le Fabricant est responsable de l'appareil dans sa configuration originale et uniquement des pièces de rechange originales remplacées. Le fabricant décline toute responsabilité pour un usage impropre de l'appareil, pour les dommages causés ensuite aux opérations non observées dans ce manuel et non autorisées au préalable par lui-même.

### LA GARANTIE DÉCHOIT EN CAS

**DE** / • Dommages provoqués par le transport « franco usine » (EXW) et/ou le déplacement, si cet évènement se vérifiait, il est nécessaire que le client informe le revendeur et le transporteur (par ex. par e-mail et/ou site internet) et note sur les copies des documents de transport ce qui s'est passé. Le technicien autorisé à installer l'appareil jugera en fonction du dommage si l'installation peut être effectuée. La garantie déchoit également en présence de : • Dommages provoqués par une installation erronée.

- Dommages provoqués par une usure des parties suite à un usage impropre.
- Dommages provoqués par l'usage de pièces non originales.

- Dommages provoqués par une maintenance erronée et/ou des dommages provogués par l'absence de maintenance.
- Dommages provogués par non-respect des procédures décrites sur ce document.

#### **AUTORISATION /**

Par autorisation, on entend le consentement à entreprendre une activité liée à l'appareil. L'autorisation est accordée par la personne responsable de l'appareil (constructeur, acheteur, signataire, concessionnaire et/ou propriétaire du bâtiment).

DONNÉES **TECHNIQUES** IMAGES / La section se trouve à la fin de ce manuel.



Chaque modification technique a des répercussions sur le fonctionnement ou sur la sécurité de

l'appareil ; celle-ci doit donc être exécutée par du personnel technique du constructeur ou par des techniciens formellement autorisés par celui-ci. Dans le cas contraire. le constructeur décline toute responsabilité relative en cas de modifications ou de dommages qui pourraient en découler.

Contrôler, à l'arrivée, l'intégrité de l'appareil et de ses compo-sants (par ex. Câble d'alimentation), avant l'utilisation; en présence d'anomalies, ne pas démarrer l'appareil et contacter le centre d'assistance le plus proche.



Lire les instructions avant d'effectuer toute opération







Porter un équipement de protection adapté aux opéra-

tions à effectuer. En ce qui concerne les équipements de protection individuelle, la Communauté Européenne

a édicté les directives auxquelles les opérateurs doivent obligatoirement se tenir. Bruit aérien ≤ 70 dB

C'est interdit l'installation d'un équipement independants SANS le kit anti-basculement (ACCESSOIRE). Les versions TOP sont exclues.

Pour l'installation individuelle de l'appareil, il est nécessaire de monter le kit anti-basculement fourni.

Avant d'effectuer les raccordements, vérifier les données techniques indiquées sur la plaque d'identification de l'appareil et les données techniques indiquées dans le présent manuel. Il est absolument interdit d'altérer ou d'enlever les plaquettes et les pictogrammes situés sur l'appareil.

Sur les lignes d'alimentation (Hydrique-Gaz-Électrique) en amont de l'appareil, des dispositifs de blocage doivent être installés

qui servent à exclure l'alimentation, toutes les fois qu'on doit opérer dans des conditions de sécurité.

Selon les modèles, raccorder, en séquence, l'appareil au réseau de distribution d'eau et d'évacuation; ensuite au réseau de distribution de gaz, puis vérifier qu'il n'y a aucune fuite et, enfin, procéder aux raccordement au réseau de distribution de l'eau.

L'appareil n'a pas été conçu pur fonctionner dans une atmosphère explosive, dans ces environnement, il est donc interdit de l'installer et de l'utiliser.

Placer l'ensemble de la structure en respectant les cotes et les caractéristiques d'installa-

tion indiquées dans les chapitres spécifiques du présent manuel. L'appareil n'a pas été concu pour être installé par encastre-

ment. / L'appareil doit être utilisé dans des locaux bien aéré. / L'appareil doit avoir les tubes d'évacuations dégagées (ni obstacles ni gênes causés par des corps étrangers).

L'appareil à gaz doit être placé sous une hotte d'aspiration dont l'installation doit avoir des caractéristiques techniques dans le respect des réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation.

Une fois que l'appareil est raccordé aux sources d'énergie et aux systèmes d'évacuation, il doit rester statique (ne pas pouvoir

être déplacé) sur le lieu prévu pour son utilisation et sa maintenance. Un raccordement inapproprié peut être cause de danger.

Si nécessaire, utiliser un câble flexible pour le branchement à ┛la ligne électrique, ayant des caractéristiques non inférieures au mo-

dèle H07RN-F. La tension d'alimentation supportée par le câble, quand l'appareil est en marche, ne doit pas être différente de la tension nominale ± 15 % indiquée en note du tableau des données techniques.



L'appareil doit être inclus dans un système « équipotentiel » de déchargement à la terre.

Si présent, le déchargement de l'appareil doit être acheminé dans le réseau des égouts des eaux grises de manière ouverte à emboitement sans siphon.

L'appareil doit être utilisé uniquement pour les usages indiqués. Toute autre utilisation sera considérée « INCORRECTE » et le constructeur décline donc toute responsabilité en cas d'éventuels dommages à des personnes ou des biens qui en découleraient.



Les mesures particulières de sécurité (obligation-interdiction-danger) sont indiquées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité.



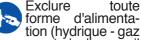
Ne pas obstruer les ouvertures et/ou fentes d'aspiration ou de dissipation de la chaleur.



Ne pas laisser des objets ou des matériaux inflammables à proximité de l'appareil.







toute

- électrique) en amont de l'appareil chaque fois qu'il faut opérer en conditions de sécurité.



Toutes les fois au'on doit intervenir à l'intérieur de l'appareil ¹ (branchements, mise en ser-

vice, opérations de contrôle etc.) le préparer pour les opérations nécessaire (démontage de panneaux, cou-

alimentations des pure hydrique-gaz-électrique) en respectant les conditions de sécurité.

#### FONCTIONS ET QUALIFICA-TIONS REQUISES POUR LES **OPÉRA**

Interdiction, à l'opérateur homogène/hétérogène. d'effectuer toute intervention (installation, maintenance et/ou autre) sans avoir

préalablement pris connaissance de toute la documentation.



Les informations reportées dans ce document sont à usage de l'opéra-

teur qualifié et autorisé à exécuter les opérations suivantes : manutention, installation et maintenance des équipements en objet.





Les informations reportées dans ce document sont à usage exclusif de

l'opérateur « Hétérogène » (Opérateur avec des compétences et des mentions limitées). Personne autorisée et chargée à faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions de maintenance ordinaire (Nettovage de l'appareil).



Les opérateurs et utilisateurs doivent être formés sur tous les aspects qui concernent le fonc-

tionnement et la sécurité. Ils doivent interagir en respectant les normes de sécurité requisés.



L'opérateur « Hétérogène » doit opérer sur l'appareil après que le technicien préposé ait terminé l'installation (transport fixage des raccordements électriques, hydriques, gaz et d'évacuation).

ZONES DE TRAVAIL ET ZONES **DANGEREUSES / Pour mieux dé**finir le domaine d'intervention et les zones de travail afférentes, la classification suivante est établie :

Zone dangereuse : toute zone à

l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée représente un risque pour la sécurité et la santé de cette personne.

 Personne exposée : toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse.



Maintenir une distance minimum avec l'appareil pendant le fonctionnement de manière à

ne pas compromettre la sécurité de l'opérateur en cas d'imprévu.

On entend comme zones dangereuses / • Toutes les zones de travail se trouvant à l'intérieur de l'appareil

- Toutes les zones protégées par des systèmes de protection et de sécurité tels que des barrières photoélectriques, des cellules photoélectriques, des panneaux de protection, des portes verrouillables, des carters de protection.
- Toutes les zones se trouvant à l'intérieur de centrales de commande. armoires électriques et boîtes de dérivation.
- Toutes les zones autour de l'appareil en marche quand les distances minimum de sécurité ne sont pas respectées.

#### ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION /

En général, l'opérateur technique autorisé, pour pouvoir procéder correctement aux interventions d'installation, doit se munir des outils suivants :

- Tournevis à bout plat de 3 et 8 mm et tournevis cruciforme à tête moyenne

Clé à tube réglable

- Outils pour le gaz (tubes, joints etc.)

Ciseaux d'électricien

 Outils pour plomberie et tuyauterie (tubes, joints etc.)

- Clé à tube hexagonale de 8 mm

Détecteur de fuites de gaz

 Outils à usage électrique (câbles, plaques à bornes, prises industrielles etc.)

Clé fixe de 8 mm

Kit installation complet (ele. gaz etc.)

En plus des outils indiqués, il est nécessaire de disposer d'un système de soulèvement de l'appareil ; ce dispositif doit respecter toutes les réglementations en vigueur relatives aux systèmes de soulèvement.

INDICATION SUR LES RISQUES RÉSIDUELS / Avant adopté les règles de « bonne technique de construction » et les dispositions législatives qui réglementent la fabrication et le commerce du produit lui-même, il reste quand même des « risques résiduels » liés à la nature de l'appareil, qu'il n'a pas été possible d'éliminer. Ces risques comprennent:

RISQUE RÉSIDUEL DE FUL-**GURATION** / Ce risque subsiste s'il faut intervenir sur les dispositifs électriques et/ou électroniques en présence de courant.



RISQUE RÉSIDUEL DE **BRÛLURE** / Ce risque subsiste en cas de contact accidentel avec les matériaux très chauds.

> RISQUE RÉSIDUEL DE BRÛ-**LURE POUR SORTIE DE MA-TÉRIEL** / Ce risque subsiste

en cas de contact accidentel avec sortie de matériaux très chauds. Des conteneurs trop remplis de liquides et/ou de solides qui changent de morphologie en pháse de chauffage (en passant d'un stade solide à un stade liquide), peuvent causer des brûlures s'ils sont utilisés de facon incorrecte. En phase d'usinage, les conteneurs utilisés doivent être positionnés sur des niveaux facilement visibles.

RÉSIDUEL RISQUE D'ÉCRASEMENT **DES** MEMBRES / Ce risque subsiste en cas de contact accidentel entre les pièces lors du positionnement, du transport, du stockage, de l'assemblage et de l'utilisation de l'appareil.



RISQUE RÉSIDUEL D'EX-**PLOSION /** Ce risque subsiste en cas d': • Présence d'odeur

de gaz dans l'environnement : utilisation de l'appareil dans l'atmosphère contenant des substances à

risque d'explosion ;

utilisation d'aliments dans des conteneurs fermés (comme exemple les pots et lès boîtes), si ceux-ci ne sont pas adaptés à la situation

 utilisation avec des liquides inflammables (comme par exemple l'alcool).

RISQUE RÉSIDUEL D'IN-**CENDIE** / Ce risque subsiste en cas de : utilisation avec des

liquides / matériaux inflammables / utilisation de l'appareil comme friteuse.

**OPÉRATION-PROCÉDURE** NELLE EN CAS D'ODEUR DE **GAZ DANS L'ENVIRONNEMENT** - VOIR SECT. ILL - REF. a).

En présence d'odeur de gaz dans l'environnement, il est obligatoire d'appliquer de toute urgence les procédures décrites ci-après.

Interrompre immédiatement l'alimentation du gaz (Fermer le robinet du réseau- détail A).

Aérer immédiatement la pièce. N'actionner aucun dispositif électrique dans la pièce (Détail B-C-D).

N'actionner aucun dispositif électrique qui puisse produire des étincelles ou des flammes (Détail B-C-D).

Utiliser un moyen de communication extérieur à la pièce où l'odeur de gaz a été constatée pour aver-Tes organismes appropriés tir d'électricité et/ou (compagnie pompiers).

FR





Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité ».

#### **OBLIGATIONS** INTERDIC-TIONS - CONSEILS - RECOM-**MANDATIONS**

A réception, ouvrir l'emballage de la machine, vérifier que la machine et les accessoires n'ont pas subi de dommages durant le transport. En cas de dommages, les signaler rapidement au transporteur et ne pas procéder à l'installation de l'appareil mais s'adresser à du personnel qualifié et autorisé. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés lors du transport.

### SÉCURITÉ POUR LA MANUTENTION

Le non respect des instrucindiquées ci-après peut entrainer un danger de graves lésions.



L'opérateur autorisé aux opérations de déplacement et d'installation de l'appareil doit orga-

niser, si nécessaire, un « plan de sécurité » pour protéger l'intégrité des personnes impliquées dans les opérations. En plus de cela, il doit respecter et appliquer strictement et scrupuleusement les lois et les réglementations relatives aux chantiers mobiles.

S'assurer que les systèmes de soulèvement adoptés ont une capacité adaptée aux charges à soulever et qu'ils sont en bon état.



Effectuer les opérations de manutention en utilisant des systèmes de soulèvement ayant une capacité adaptée au poids de l'appareil majoré de 20 %.



Suivre les indications fournies sur l'emballage et/ou l'appareil avant de procéder à sa manutention.



Vérifier le centre gravité de la charge avant de commencer à soulever l'appareil.



Soulever l'appareil à une hauteur minimum du sol de manière à pouvoir en garantir la manutention.



Ne pas rester ou passer sous l'appareil pendant le soulèvement et la manutention.

#### **MANUTENTION** ET TRANS-PORT - (V. SECT. ILLUSTRA-TIONS - RÉFÉRENCE b).



L'orientation de l'appareil emballé doit être respecté, conformément aux indications fournies par les symboles et par les inscription présents sur l'enveloppe extérieure de l'emballage.

- Placer le système de soulèvement en faisant attention au centre de gravité de la charge à soulever (détails B-C).
- 2. Soulever l'appareil juste de la hauteur nécessaire à la manutention.
- 3. Placer l'appareil sur le lieu choisi pour sa mise en place.

STOCKAGE / Les méthodes de stockage des matériaux doivent prévoir des palettes, des conteneurs, des convoyeurs, des véhicules, des équipements et des dispositifs de soulèvement en mesure d'éviter de causer des dommages dus à des vibrations, des chocs, des abrasions, à la température ou à d'autres conditions qui pourraient se vérifier. Les pièces entreposées doivent être contrôlées régulièrement afin de pouvoir identifier d'éventuelles détériorations.

#### ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

L'élimination des matériaux d'emballage sera à la charge du destinataire qui devra s'en occuper en conformité avec les lois en vigueur dans le pays d'installation de l'appareil.

1. Retirer dans l'ordre les coins de protection supérieurs puis latéraux.

2. Retirer le matériau de protection utilisé pour l'emballage.

3. Soulever l'appareil juste de la hauteur nécessaire et retirer la palette.

4. Poser l'appareil au sol.

5. Retirer le système utilisé pour le soulèvement.

6. Débarrasser la zone des opérations de tout le matériel qui a été retiré.



Une fois que l'emballage a été retiré, l'appareil ne doit présenter aucune altération, aucune trace de

choc ou de frottement ni aucune autre anomalie. Dans ce cas contraire, avertir immédiatement le service assistance.

RETRAIT DES MATÉRIAUX DE PROTECTION / L'appareil est protégé au niveau des surfaces extérieures, avec un film adhésif qui doit être retiré manuellement une fois la phase de positionnement terminée. Nettoyer l'appareil avec soin, à l'extérieur et à l'intérieur, en retirant manuellement tout le matériel utilisé pour protéger les pièces.



Faire attention à ne pas endommager les surfaces en acier inoxydable, en particulier, éviter l'usage

de produits corrosifs, ne pas utiliser de matériel abrasif ou des outils coupants.



Ne pas nettoyer l'équipement à l'aide de jets d'eau sous pression, directs ou avec des nettoyeurs à vapeur.

Ne pas utiliser de matières agressives (PH<7) telles que des solvants, pour nettoyer l'appareil. Lire attentivement les indications reportées sur l'étiquette des produits détergents utilisés. Porter un équipement de protection adapté aux opérations à

effectuer (Voir movens de protection re-

portés sur l'étiquette de l'emballage).



Rincer les surfaces avec de l'eau potable et les sécher avec un chiffon absorbant ou un autre matériel non abrasif.

#### **NETTOYAGE À LA PREMIÈRE MISE EN ROUTE /**

Appliquer, avec un vaporisateur normal, sur toute la surface de l'espace de cuisson, le liquide détergent et manuellement à l'aide d'une éponge non abrasive, nettoyer soigneusement tout l'appareil.

Une fois cette opération terminée. rincer abondamment l'espace de cuisson avec de l'eau potable. Purger le liquide contenant le produit nettoyant et/ou d'autres impuretés par le trou d'évacuation prévu à cet effet.

Une fois que les opérations décrites sont terminées, sécher avec soin l'espace de cuisson avec un chiffon non abrasif. Si nécessaire, répéter les opérations décrites ci-dessus lors d'un nouveau cycle de nettoyage.

Nettoyer avec des produits nettoyants et de l'eau potable aussi les pièces amovibles et les sécher. Une fois les opérations terminées, placer les pièces retirées dans les logements des différents appareils prévus à cet effet.

#### MISE À NIVEAU ET FIXATION -V. **SECT. ILLUSTRATIONS -**RÉFÉRENCE c)

Placer l'appareil sur le lieu de travail (voir conditions limites de fonctionnement et environnements consentis) en l'ayant préalablement rendu apte.

La mise à niveau et la fixation prévoient : le réglage de l'appareil comme unité autonome.

Placer un niveau à bulle sur la structure (détail D).

Régler les pieds de mise à niveau (détail E) en suivant les indications fournies par le niveau à bulle.

On obtient le parfait nivellement en réglant le niveau à bulle et les pieds sur la largeur et sur la profondeur de l'appareil.

ASSEMBLAGE DANS « BATTERIE » / V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. d) Dans les modèles prévus, enlever les poignées et desserrer les vis de fixation du tableau de bord (dét. F).

Murs inflammables / La distance minimale entre l'appareil Let les murs latéraux doit être de

10 cm et le mur arrière de 20 cm. Si ce n'est pas le cas, isoler les murs contre l'appareil avec des traitements ignifuges et/ou isolants.

Installer les machines de manière à exclure tout contact accidentel, avec des surfaces à haute température, y compris des fumées chaudes de combustion à la sortie de la cheminée (voir identification avec pictogramme Hautes températures et description page 2), aux personnes qui transitent et/ou qui interviennent sur le lieu de travail.

Placer les appareils afin que les côtés adhèrent parfaitement (dét. G). Niveler l'appareil comme décrit précédemment (détail E).

Insérer les vis dans leurslogements et bloquer les deux structures avec les écrous de blocage (dét. H1-H3).

Placer à nouveau les bouchons de protection entre les appareils (dét. H2). Répéter, si c'est le cas, la séquence des opérations de nivellement et de fixation pour les appareils restants.

### **INSERTION DU TERMINAL** (EN OPTION) V. SECT. ILL - RÉF. d)

Pour insérer le terminal il faut le placer et le fixer avec les vis spécifiques fournies (détail L1).

Lorsque les opérations décrites sont terminées avec succès, remettre dans leurs logements les panneaux frontaux et les poignées des différents appareils.



### RACCORDEMENT AUX SOURCES D'ENERGIE



Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité ».

Ces opérations doivent être effectuées par des techniciens qualifiés et autorisés, dans le

respect des lois en vigueur en la matière et en utilisant des matériaux appropriés et décrits

L'appareil est livré sans câbles d'alimentation électrique, sans tubes pour le raccordement au réseau de distribution d'eau, de gaz et aux égouts

RACCORDEMENT DE L'ALIMEN-TATION EN EAU / V. SECT. ILLUS-TRATIONS - RÉFÉRENCE e)



L'alimentation en eau doit être 🖙 linstallé conformément à la norme EN 1717 et selon les réglementations lo-cales en vigueur et révisées périodiquement et / ou remplacés à la conformité locale en vigueur, par un technicien autorisé.

Pour exécuter une installation correcte, il est indispensable que :

- 1. L'appareil soit alimenté en eau potable avec une pression de service d'un minimum de 200 kPa à un maximum de 00 kPa ; de plus, il doit garantir une capacité minimum de 1, l/min et résister à une température inférieure à 25°C.
- Le tube d'alimentation en eau doit être raccordé au réseau de distribu-

tion au moyen d'un robinet de fermeture(facile-ment identifiable et accessible de la part de l'opérateur) qui doit être fermé quand l'appareil n'est pas en fonctionnement ou en raison d'interventions de maintenance (Fig. 1). 3. Entre le robinet de fermeture et le tube qui raccorde l'ap-pareil, un filtre mécanique doit être installé pour empêcher l'introduction d'éventuelles impuretés ferreuses qui, en s'oxydant, peuvent attaquer et entraine, au fil du temps, l'oxydation de la cuve.

Il est conseillé, avant de rac-🖙 corder le dernier tron-çon de ¹tuvauterie du raccord, de laisser s'écouler une certaine quantité d'eau afinde purger le tube d'éventuels scories ferreuses.

- Raccorder une extrémité du tube d'alimentation au raccord de l'appareil (Fig. 2);
- Raccorder l'extrémité opposée du tube, dotée d'un filtre, au robinet de fermeture (Fig. 3-3F).
- Ouvrir le robinet de fermeture et contrôler visuellement l'étanchéité du raccordement (Fig. 4).



#### WATER SPECIFICS /

Voir tableau des données techniques

BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉV-ACUATION DES EAUX GRISES - V. SECT. ILL - RÉF e). / Pour exécuter une installation correcte, il est indispensable que :

- 1. Le raccordement aux égouts doit être de type "OUVERT SANS SI-FON" conformément aux normes d'hygiène en vigueur. Le ma-tériau de raccord et d'évacuation doit supporter des températures élevées d'environ 100°C en sortie de l'appareil.
- 2. Pour un traitement correct des eaux dans le réseau d'évacuation, vérifier que rien n'obstrue ou ne gêne, en aucune manière, le par-cours de la ligne.

3. Vérifier que l'inclinaison du dispositif d'évacuation des eaux grises. Ce dispositif doit laisser couler les eaux grises facilement dans les égouts.



Augmenter l'angle d'incidence (de 3 ° à 5 °) pour décharger dans le réseau si elle se produit

la stagna-tion de l'eau

- Connectez une extrémité du tuvau de vidange à la connexion de l'appareil;
- Dirigez l'extrémité opposée du tuyau vers la sortie ouverte (non siphonnée).
- Vérifiez visuellement l'étanchéité de la connexion et l'écoulement des eaux usées.

Voir le schéma (Fig. 5)

#### RACCORDEMENT À L'ALIMEN-TATION DE GAZ V. SECT. ILLUS-TRATIONS - RÉFÉRENCE f)

Caractéristiques du lieu d'installation / La pièce d'installation de l'appareil (type A1 sous hotte) doit disposer de caractéristiques telles que : Pièce aérée, conformément aux dispositions prévues par les réglementations locales en vigueur. La hotte d'aspiration située au-dessus de l'appareil doit fonctionner pendant l'utilisation de ce dernier.

La distance entre l'appareil et le filtre de la hotte d'aspiration doit être d'au moins 20 cm.



Une fois que l'appareil est raccordé aux sources d'énergie et aux systèmes d'évacuation, il

doit rester statique (ne pas pouvoir être déplacé) sur le lieu prévu pour son utilisation et sa maintenance



Sur le réseau, il est nécessaire de monter une vanne de sécurité en amont de la ligne d'alimentation

générale. L'opérateur doit pouvoir l'identifier et y accèder facilement (Fig. 3).



Pour le raccordement au réseau, il est nécessaire de disposer d'un tuyau conforme aux dispositions locales en vigueur et aux caractéristiques spécifiées dans la norme EN 10226-1.

Le tuyau d'alimentation de gaz doit être examiné périodiquement et/ou remplacé conformément aux réglementations locales en vigueur, par un personnel technique autorisé.

Si un tuyau est utilisé, il doit être conforme aux réglementations locales; ils ne doivent pas dépasser 2 m de longueur et ne doivent pas toucher les parties de l'équipement soumises à des températures élevées.

La sortie de l'appareil est de type « mâle » de 1/2"G. Le tube de raccordement doit être de type « femelle » de 1/2"G

<u>^</u>

Les tubes doivent être vissés solidement aux raccords correspondants

Effectuer un test pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites de gaz, une fois que la vanne de réseau est ouverte (Fig. 4)

Ne raccordez pas les appareils à des réseaux contenant du gaz contenant du monoxyde de carbone ou d'autres composants toxiques

Quand les opérations décrites sont terminées, fermer la vanne du réseau (Fig. 3).

Si on doit remplacer l'injecteur pour le conformer à un autre type de gaz d'alimentation, consulter la procédure décrite dans

consulter la procédure décrite dans les Opérations pour la mise en service (v. Chap. 5). CHANGEMENT DE TYPE DE GAZ - V. SECT. ILL - RÉF g).

L'appareil sort de l'usine déjà prédisposé pour le type d'ali-Rementation indiquée sur la plaque d'identification. Toute autre configuration qui modifie les paramètres configurés, doit être autorisée par le constructeur ou par son mandataire

La transformation d'un type d'alimentation à un autre, doit être effectuée par du personnel technique qualifié et autorisé pour le type d'intervention devant être exécuté. La bonne procédure à appliquer pour la transformation est décrite dans le chapitre correspondant

Injecteurs - By-pass - Injecteurs pilote - Diaphragmes - Et tout ce qui est nécessaire pour la transformation éventuelle de gaz, doivent être demandés directement au fabricant

Une fois que la transformation d'un type d'alimentation à un autre est terminée, remplacer la plaque d'identification située sur l'appareil par les nouveaux paramètres indiqués sur le document adhésif fourni

Les plaques à remplacer dans certains cas (four) peuvent être deux : une extérieure à proximité du raccord de gaz et une interne (v. ILLUSTR. g).

## RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le branchement électrique doit être effectué conformément aux normes locales en vigueur, uniquement par du personnel autorisé et compétent. Avant d'effectuer le raccordement, vérifier les données techniques indiquées sur la plaque d'identification de l'appareil et les données techniques

indiquées dans le présent manuel.



Brancher l'équipement à un dispositif omnipolaire de catégorie de surtension III.



MISE À LA TERRE / Il est essentiel de raccorder l'appareil à la terre. Pour cela, il est nécessaire de raccorder les bornes, marquées par les symboles situés sur le bornier d'arrivée de ligne, à une terre efficace, réalisée conformément

aux normes locales en viqueur.

MISES EN GARDE SPÉCIFIQUES / La sécurité électrique de cet appareil n'est assurée que s'il est correctement raccordé à un système de mise à la terre efficace comme indiqué dans les normes locales de sécurité électrique en vigueur ; le producteur décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces normes de sécurité. Cette exigence de sécurité fondamentale doit être vérifiée et, en cas de doute, demander un contrôle précis du système par un personnel professionnel qualifié. Le producteur ne peut être tenu responsable des éventuels dommages causés par l'absence de mise à la terre de l'unité



Ne pas couper le câble de terre (Jaune-vert).

#### **BRANCHEMENTS** AUX DIF-FERENTS RÉSEAUX ÉLEC-TRIQUES DE DISTRIBUTION - V. SECT. ILLUSTRATIONS - REF. h).



Retirer dans les cas prévus, le panneau du boitier de protection bornier situé à l'arrière de la machine.

Les appareils sont livrés pour fonctionner à la tension indiquée sur la plaque des données appliquée sur l'appareil. Tout autre branchement est considéré comme inapproprié et donc dangereux.



IL est obligatoire de respecter

le branchement prévu par le fabricant, visible sur la plaque de connexion près du bornier.



IL est interdit de modifier le câblage à l'intérieur de l'appareil

#### BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DU CÂBLE AU BORNIER

Raccorder le câble d'alimentation au bornier comme décrit dans : « Raccordement à l'alimentation électrique » et indiqué sur la plaque de connexion. Le schéma et le tableau (voir DON-NÉES TECHNIQUES) indiquent les connexions possibles par rapport à la tension de réseau.

#### RACCORDEMENT AU SYSTÈME « ÉQUIPOTENTIEL » - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. i).

La mise à la terre de protection consiste en une série de mesures destinées à garantir que les masses électriques ont le même potentiel que la terre, évitant ainsi qu'elles puissent être sous tension. Le but de la mise à la terre est donc de s'assurer que les masses des équipements soient au même potentiel que le sol. La mise à la terre facilite également le déclenchement automatique du disioncteur différentiel. La mise à la terre de protection ne concerne pas seulement le système électrique. mais tous les autres systèmes et parties métalliques du bâtiment, des tuyaux à l'installation hydraulique, des poutres au système de chauffage et ainsi de suite, de sorte que l'ensemble du bâtiment soit protégé même contre la foudre qui pourrait frapper le bâtiment.



Avant de procéder, voir « Informations générales de sécurité ».



L'appareil doit être inclus dans un système « Équipotentiel » dont l'efficacité doit être vérifiée

conformément aux normes en viqueur

dans le pays d'installation.

L'électricien qui prédispose le système électrique général doit garantir que le système est conforme aux normes relatives aux contacts directs et indirects.

L'électricien doit s'assurer que toutes les masses différentes sont branchées au même potentiel afin d'avoir un bon potentiel de mise à la terre « Équipotentiel » à l'endroit où les différents appareils sont installés.

Pour le raccordement de l'appareil au système « Équipotentiel » de la pièce, il est nécessaire de disposer d'un câble électrique jaune/vert adapté à l'alimentation des dispositifs installés.

La plaque « Équipotentiel » de l'appareil est généralement située sur le panneau de celui-ci, près du système utilisé pour la connexion, une fois identifié (voir le schéma pour l'emplacement correct), procéder au raccordement.

- 1. Raccorder une extrémité du câble électrique de masse (le câble doit être marqué d'une double couleur jaune/vert) au système utilisé pour le raccordement « Équipotentiel » de l'appareil (voir schéma Fig. 1).
- 2. Raccorder l'extrémité opposée du câble électrique de masse au système utilisé pour le raccordement « Équipotentiel » de l'endroit où l'appareil est installé (Fig. 2).

FR



### OPÉRATIONS POUR LA MISE EN SERVICE

#### **AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX**

Les opérateurs sont tenus de se documenter de manière appropriée en consultant le présent manuel, avant d'effectuer toute intervention et d'adopter les mesures spécifigues de sécurité pour sécuriser tout type d'interaction homme-machine.

Chaque modification technique qui a des répercussions sur le fonctionnement ou sur la sécurité de l'appareil ne doit donc être exécutée que par du personnel technique du constructeur ou par des techniciens formellement autorisés par celui-ci. Dans le cas contraire, le constructeur décline toute responsabilité relative en cas de modifications ou de dommages qui pourraient en découler.

Même après s'être documenté de manière appropriée, à la première utilisation de l'appareil, il est nécessaire de simuler quelques opérations d'essai pour mémoriser plus rapidement les fonctions principales de l'appareil comme par ex. l'allumage, l'arrêt etc.

L'appareil sort de l'usine après avoir été soumis à un contrôle et après avoir été prédisposé pour le type de gaz et d'alimentation électrique indiquée sur la plaque d'identification apposée.

En cas d'alimentation avec du gaz GPL (Butane ou Propane) à 50 mbar, il faut installer un stabilisateur de pression 50 mbar en amont de l'appareil.

MISE EN SERVICE PREMIER DÉ-MARRAGE / Une fois que les opérations de positionnement et de branchement aux sources d'énergie. v compris celles relatives aux raccordements au réseau d'évacuation, il convient de procéder à une série d'opérations telles que :

- 1. Nettoyage des différents matériaux de protections (huiles, graisses, silicones etc.) à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace de cuisson (v. chap. 3 / Retrait des matériaux de protection) 2. Vérifications et contrôles généraux
- tels aue:
- Vérification de l'ouverture des interrupteurs et des vannes de réseau (par ex. eau, électricité, gaz, si prévu) ;
- Vérification des tuyaux d'évacuation (si prévu);
- Vérification et contrôle des systèmes d'aspiration fumées/vapeurs exté-

rieures (si prévu);

 Vérification et contrôle des carters de protection (tous les panneaux doivent être montés correctement)

#### CONTRÔLE ET RÉGLAGE DES GROUPES D'ALIMENTATION **EN GAZ**

Une fois que les opérations de raccordement décrites dans les paragraphes précédents sont terminées, l'équipement, bien qu'étalonné correctement en phase de contrôle de réception, a besoin d'une vérification partielle des paramètres configurés, directement sur le lieu de destination finale.

premier paramètre contrôler permet de vérifier, grâce au type d'alimentation fournie par la compagnie du gaz, qu'on a une pression correcte.

#### DÉTECTION DE LA PRESSION D'ENTRÉE DU GAZ

Si la pression mesurée est inférieure de 20 % par rapport à la pression nominale (ex. G20 20 mbar ≤ 17 mbar), arrêter l'installation et contacter le service de distribution gaz

Si la pression mesurée est supérieure de 20 % par rapport à la pression nominale (ex. G20 20 mbar ≥ 25 mbar), arrêter l'installation et contacter le service de distribution gaz

Le constructeur ne reconnaît pas la garantie des équipements en cas de pression du gaz inférieure ou supérieure aux valeurs décrites ci-dessus



S'assurer qu'il n'y a pas de fuite de gaz



Une fois que la pression et le type d'alimentation de gaz ont

été contrôlés, il pourrait être nécessaire: 1. Remplacer l'injecteur (au cas où le type de gaz du réseau de distribution est différent de celui pour lequel l'appareil est prédisposé - v. Chap. 6)

#### **DESCRIPTION DES MODES** D'ARRÊT

Dans les conditions d'arrêt pour anomalie de fonctionnement et d'urgence, il est obligatoire en cas de danger imminent, de fermer tous les dispositifs de blocage des lignes d'alimentation en amont de l'appareil (Hydrique-Gaz-Électrique)

#### ARRÊT POUR ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT

Composant de sécurité / ARRÊT : Dans des situations ou des circonstances qui peuvent être dangereuses, le composant de sécurité arrête automatiquement la génération de chaleur. Le cycle de production est interrompu dans l'attente que la cause de l'anomalie soit éliminée.

REDÉMARRAGE : Après avoir résolu l'inconvénient qui a généré l'entrée en fonction du composant de sécurité, l'opérateur technique autorisé peut redémarrer le fonctionnement de l'appareil avec les commandes appropriées.

#### MISE EN SERVICE LORS DU PREMIER DÉMARRAGE

Lors du premier démarrage et après un arrêt prolongé, l'appareil doit être nettoyé soigneusement afin d'éliminer tout résidu de maétrangère (v. Retrait matériaux de protection)

#### MISE EN SERVICE QUOTIDIENNE

- Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil.
- 2. Vérifier le fonctionnement correct du système d'aspiration du local.
- 3. Insérer la fiche de l'appareil dans la prise d'alimentation électrique prévue

à cet effet.

- 4. Ouvrir les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Electrique).
- 5. Vérifier que le tuyau d'évacuation de l'eau (si présent) n'ait pas d'occlusions.

Une fois les opérations décrites terminées avec succès, procéder aux opérations « Démarrage de la production ».

Pour éliminer l'air à l'intérieur de la tuyauterie, il suffit d'ouvrir les fermetures de réseau, tourner en

tenant appuyée la poignée de l'appareil en position piézoélectrique, positionner une flamme (allumette ou autre) sur le pilote et attendre l'allumage.

#### MISE HORS SERVICE QUOTIDIENNE /

Une fois les opérations décrites ci-dessus terminées, il est nécessaire :

- 1. Fermer les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique -Electrique).
- 2. Vérifier que les robinets d'évacuation (si présents) soient en position « Fermée »
- Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil

#### MISE HORS SERVICE PROLONGÉE DANS LE TEMPS /

En cas d'inactivité prolongée dans le

temps, il est nécessaire d'effectuer toutes les procédures décrites pour la mise hors service journalière et protéger les pièces les plus exposées à des phénomènes d'oxydation, comme indiqué ci-après :

1. Utiliser de l'eau tiède légèrement savonneuse pour le nettoyage des parties:

2. Rincer les parties soigneusement, ne pas utiliser jets d'eau sous pression, directs ou avec des nettoyeurs à vapeur...

3. Sécher avec soin toutes les surfaces en utilisant un matériel non abrasif :

4. Passer un chiffon non abrasif légèrement imbibé d'huile de vaseline destinée à un usage alimentaire sur toutes les surfaces en acier inox afin de créer un film protecteur sur la surface.

En présence d'appareils avec des portes et des joints en gomme, laisser la porte légèrement ouverte de facon à ce qu'elle puisse s'aérer et étaler du talc de protection sur toute la surface des joints en gomme.

Aérer régulièrement les appareils et les locaux.

Pour s'assurer que l'appareil se trouve dans des conditions techniques optimales, le soumettre au moins une fois par an à la mainte-

nance par un technicien autorisé du service assistance.



## CHANGEMENT DE TYPE DE GAZ

CONTRÔLE DE LA PRESSION **DYNAMIQUE EN AMONT / V. Détec**tion de la pression d'entrée du gaz.

#### CONTRÔLE DE LA PRESSION À **L'INJECTEUR**

Si la pression mesurée est inférieure de 20 % par rapport à la pression d'entrée, arrêter l'installation

et contacter le service assistance autorisé

Si la pression mesurée est supérieure à la pression d'entrée, arrêter l'installation et contacter le service d'assistance autorisé

REMPLACEMENT

**INJECTEUR** 

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

#### BRÛLEUR PILOTE - V. SECT. ILLUS-TRATIONS - RÉF. h)

1. Fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil.

2. Démonter le cas échéant la bougie afin de ne pas l'endommager durant le remplacement de l'injecteur (Fig. 2).

3. Dévisser l'écrou et démonter l'injecteur pilote (l'injecteur est accroché au

bicône - Fig. 2).

4. Remplacer l'injecteur pilote (Fig. 1) par celui correspondant au gaz pré-choisi (v. Tableau de référence).

5. Visser l'écrou avec l'injecteur neuf (Fig. 2).

(1 19. 2).

Remonter la bougie (Fig. 2).

7. Allumer le brûleur pilote pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites de gaz.



Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments appropriés

## REMPLACEMENT INJECTEUR BRÛLEUR - V. SECT. ILL - RÉF. i)

1. Fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil. / 2. Dévisser l'injecteur de son emplacement (Fig. 3). / 3. Remplacer l'injecteur par celui correspondant au gaz / v. Tableau de référence. 4. Bien visser l'injecteur dans son logement.



Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments appropriés

## **RÉGLAGE DU BRÛLEUR PRINCI-PAL - VOIR SECT. ILL - RÉF. i)** / Pour le réglage de l'air primaire :

1. Dévisser la vis de blocage (Fig. 1).

2. Si prévu, configurer la distance (X) mm de la bague correspondante au gaz choisi (v. Tab Gaz de référence).



Bloquer la bague avec la vis et apposer un sceau de détection de violation sur celle-ci

RÉGLAGE DE LA PRESSION DE LA SOUPAPE DE GAZ DU BRÛLEUR - v. sect. ILL - RÉF. q) / Dans les modèles prévus (900), pour le réglage de la pression, procéder comme indiqué :

**Transformation de méthane à G30/31 (29/37 mbar)** / Dévisser le bouchon de protection (Fig. 4/A)

- Serrer à fond la vis de réglage (Fig. 4/B).

- Visser le bouchon (Fig. 4/A).

**Transformation de méthane à G30/31 (50 mbar)** / Dévisser le bouchon de protection et retirer le ressort (Fig. 4/A)

- Serrer à fond la vis de réglage (Fig. 4/B).
- Insérer le ressort et visser le bouchon fournis en équipement (Fig. 4/F + 4/E).

## Transformation de G30/31 (29/37 mbar) à méthane

- Dévisser le bouchon de protection (Fig. 4/A)

- Dévisser la vis (Fig. 4/B) et régler la pression en la mesurant directement sur la soupape, selon les valeurs indiquées dans le tableau par type de gaz correspondant (voir DONNÉES TECH-NIQUES).
- Visser le bouchon (Fig. 4/A).

Transformation de G30/31 (50 mbar) à méthane / - Dévisser le bouchon de protection (Fig. 4/A)

- Dévisser la vis (Fig. 4/B) et régler la pression en la mesurant directement sur la soupape, selon les valeurs indiquées dans le tableau par type de gaz correspondant (voir DONNÉES TECH-NIQUES).
- Insérer le ressort et visser le bouchon fournis en équipement (Fig. 4/D + 4/C)



Apposer un plomb pour détecter toute manipulation abusive et contrôler l'étanchéité du gaz.

• Ouvrir le robinet de fermeture en amont de l'appareil.

 Allumer le brûleur pilote et le brûleur principal selon les instructions décrites dans le chapitre allumage.

FR





Avant de procéder aux opérations, voir « Infos générales de sécurité ».

Avant de procéder : 1. Démonter le panneau frontal et la façade. / 2. Si nécessaire, soulever le bac pour faciliter les opérations

#### REMPLACEMENT DU THERMOCOUPLE

- 1. Retirer le thermocouple de la vanne et du groupe pilote
- 2. Débrancher les branchements du thermostat de sécurité
- 3. Remonter le thermocouple neuf et les raccordements

#### REMPLACEMENT DE LA BOUGIE

- 1. Débrancher le câble de haute tension de la bougie
- 2. Dévisser l'écrou
- 3. Monter la bougie neuve
- 4. Brancher le câble de haute tension

#### REMPLACEMENT DU PIÉZOÉLECTRIQUE

- 1. Débrancher le câble de l'allumeur piézoélectrique
- 2. Dévisser l'allumeur à remplacer
- 3. Monter l'allumeur piézoélectrique neuf

#### REMPLACEMENT DE LA VANNE

- 1. Retirer le bulbe de la vanne du bac
- 2. Dévisser le thermocouple et les raccordements d'entrée/sortie de gaz
- 3. Démonter la vanne
- 4. Monter la nouvelle vanne et rétablir les branchements

## REMPLACEMENT DU THERMOSTAT DE SÉCURITÉ

- 1. Retirer le bulbe du bac
- 2. Dévisser le thermostat du support et retirer le thermostat
- 3. Débrancher les câbles électriques
- 4. Visser le nouveau thermostat sur le support et rétablir tous les raccordements 5. Insérer le nouveau bulbe dans le bac

#### Sauteuse 900 armoire basse

- Démonter le bulbe de la vanne du bac
- Démonter le couvercle
- Dévisser le thermostat du couvercle et démonter le thermostat
- Débrancher les câbles électriques

 Dévisser le nouveau thermostat au couvercle et rétablir tous les branchements
 Enfiler le nouveau bulbe dans le bac

## REMPLACEMENT DU THERMOSTAT DE TRAVAIL

- 1.Retirer le bulbe de la vanne du bac
- 2. Retirer le couvercle
- 3. Démonter le thermostat du commutateur
- 4. Monter le nouveau thermostat et rétablir tous les raccordements
- 5. Insérer le nouveau bulbe dans le bac

#### REMPLACEMENT DE L'AMPOULE

- 1. Débrancher les branchements électriques
- 2. İnstaller la nouvelle ampoule
- 3. Rebrancher les câbles

#### Sauteuse 900 armoire basse

Démonter le couvercle / Débrancher les connexions électriques / Monter l'ampoule neuve / Rebrancher les câbles

#### REMPLACEMENT DU BRULEUR



Agir dans le respect des conditions de sécurité. Lire attentivement avant d'effectuer les opérations

- 1. Soulever le couvercle de la sauteuse
- 2. Agir sur le volant et placer le bac en position verticale
- 3. Dévisser la fixation de la rallonge du basculeur
- 4. Dévisser l'équerre-support du corps pilote et les fixations du brûleur
- 5. Retirer le brûleur
- 6. Positionner le nouveau bruleur
- 7. Visser et rétablir les branchements
- 8. Replacer le bac en position horizontale

Sauteuse top / Dévisser la fixation du brûleur et l'équerre du corps pilote / Enlever le brûleur / Positionner le nouveau brûleur / Visser et rétablir les branchements



Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments spécifiques et replacer les pièces enlevées dans le bon ordre



Si c'est le cas, contacter l'assistance autorisée et consulter le manuel technique



#### **EMPLACEMENT** DES PRINCI-PAUX COMPOSANTS - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. I). La disposition des figures est purement indicative et peut subir des variations.

- 1. Poignée thermostat, vanne pour l'allumage (Modèle 700).
- 2. Bouton piézo (Modèle 700).
- 3. Robinet-vanne d'évacuation d'eau à l'intérieur de l'espace cuisson.
- 4. Volant pour le déplacement de l'espace cuisson.
- 5. Fente pour le contrôle de la flamme pilote.
- 6. Poignée ouverture/fermeture couvercle.
- 7. Convoyeur pour l'émission d'eau dans l'espace de cuisson.
- 8. Espace cuisson.
- 9. Bouton d'allumage et thermostat (Modèle 900)
- 10. Vanne d'allumage et d'arrêt (Modèle 900)
- 11. Voyant lumineux vert (Modèle 900)
- 12. Voyant lumineux rouge (Modèle 900)

MODALITÉ ET FONCTION DES POIGNÉES, DES TOUCHES ET DES VOYANTS LUMINEUX / VOIR. SECT. ILL. - RÉF.m). La description est purement indicative et peut subir des variations.

MODELE 700 / BOUTON PIÉZOÉ-LECTRIQUE. Exécute une seule fonction : 1. Enfoncé, il produit l'étincelle d'allumage sur la flamme pilote.

MODELE 700 / POIGNÉE DU THERMOSTAT. Exécute trois fonctions diverses: 1. Elle injecte du gaz dans le circuit d'allumage du brûleur. 2. Réglage de la température.

MODELE 700 / TOUCHE GÉNÉ-RALE D'ARRÊT. Exécute trois fonctions diverses : 1. Enfoncée elle arrête le flux de gaz vers la flamme pilote. 2. Touche d'admission du gaz pour la flamme pilote. 3 Lorsqu'elle est enfoncée, elle injecte du gaz dans le circuit d'allumage pour la flamme pilote.

4 POIĞNÉE DF REMPLISSAGE D'FAU. Fonctions: 1. Ouverture flux

d'eau de l'espace cuisson 2. Fermeture flux d'eau de l'espace cuisson.

- MODÈLE 900 / BOUTON D'ALLU-MAGE ET THERMOSTAT. Exécute trois fonctions diverses : 1. Marche/Arrêt du courant électrique à l'intérieur du circuit. / 2. Réglage de la température de fonctionnement. / 3. Démarrage/Arrêt de la phase de chauffage.
- MODÈLE 900 / VANNE D'ALLUMA-GE ET D'ARRÊT. Exécute trois fonctions diverses:
- 1. Allumage piézoélectrique : Injecte du gaz et produit l'étincelle d'allumage sur la flamme pilote.
- 2. Allumage du brûleur : Injecte du gaz dans le circuit chauffant.
- 3. Position zéro : Arrête le flux de gaz vers la flamme pilote.
- N**MODÈLE 900** / VOYANT LUMI-NEUX VERT : Le voyant dépend de l'utilisation du bouton d'allumage. L'éclairage du voyant signale une phase de fonctionnement
- MODÈLE 900 / VOYANT LUMI-8 NEUX ROUGE: Le voyant si présent, dépend de l'utilisation de la poignée du thermostat. L'éclairage du voyant signale une phase de chauffage.

#### DÉMARRAGE À LA PRODUCTION



Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité / Risques résiduels »



Avant de procéder aux opérations, voir « Mise en service quotidienne ».



IL est absolument interdit d'utiliser comme friteuse.



L'appareil doit être utilisé avec de l'eau potable à l'intérieur de l'espace de cuisson, toute autre utilisation est considérée comme usage im-

REMPLISSAGE DE L'ESPACE CUIS-

propre et donc dangereux.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION. MÊME PARTIELLE. EST INTERDITE

#### SON - v. sect. ILLUSTRATIONS - RÉF. n)

- 1. Vérifier que l'espace cuisson soit en position horizontale (Fig. 2-3).
- 2. Soulever le couvercle de la sauteuse (Fig. 2)



L'espace cuisson doit être déplacé avec le couvercle en position relevée (Ouvert) Fig.1.

Lors du chargement de l'espace cuisson, il faut respecter le niveau maximum de charge indiqué par l'encoche à l'intérieur de celui-ci (Fig. 4 A).



IL est possible d'introduire de l'eau dans l'espace cuisson en agissant sur le robinet-vanne de remplissage de l'eau : ouvrir, régler la quantité d'eau souhaitée et refermer.



Pour remplir correctement l'eau dans l'espace cuisson, il est nécessaire de : - soulever le cou-

vercle de l'espace cuisson si nécessaire.

- tourner le convoyeur de sortie d'eau en direction de l'espace cuisson,
- ouvrir le robinet-vanne de remplissage de l'eau (par ex. Mod. 900 Fig. 5),
- remplir le bac selon les exigences d'utilisation et fermer le robinet-vanne (par ex. Mod. 900 Fig. 6)
- positionner le convoyeur de sortie d'eau de façon à ne pas gêner la course du couvercle de fermeture.

Abaisser si nécessaire le couvercle de l'espace cuisson.



Ne pas mettre dans l'espace de cuisson du gros sel de cuisine, en se déposant sur le fond il ne pour-

rait pas fondre complètement. Ne pas mettre du sel dans l'eau froide.

Charger le produit à traiter à l'intérieur de l'espace cuisson.

À la fin de la phase de chargement, si nécessaire, abaisser le couvercle (Fig. 3) et procéder à l'allumage de l'appareil.

#### ALLUMAGE / ARRÊT



Au premier démarrage, attendre que la formation possible d'air à l'intérieur du circuit de gaz sorte FR complètement du conduit.



Si après 20" la flamme pilote s'éteint, répéter l'opération. Si la flamme pilote ne reste pas allumée, il faut contacter le service d'assistance technique agréé.

#### MODELE 700 / v. sect. ILL. - RÉF. o)

- Appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé pendant environ 20" (Fig. 7A), simultanément, appuyer plusieurs fois sur le bouton piézoélectrique (Fig. 8) jusqu'à l'allumage de la flamme pilote.
- Après 20" environ, vérifier visuellement le maintien d'allumage de la flamme pilote (Fig. 9), une fois l'opération réussie, relâcher le bouton.
- · La flamme pilote est visible avec le trou situé sur le panneau frontal.
- · Une fois que la procédure d'allumage de la flamme pilote est terminée, tourner la poignée du thermostat sur la position d'allumage (Fig. 7B) et régler la température (Fig. 7C), voir le tableau :

POS.	TEMP.
1	90°C
2	130°C
3	180°C
4	210°C
5	240°C
6	260°C
7	290°C
8	300°C

 Tourner en position « Zéro » (Fig. 7D) la poignée du thermostat pour éteindre le brûleur.



À la fin de la phase de traitement, pour accélérer un nouveau cycle de production, il est possible

d'éteindre le brûleur en maintenant la flamme pilote active.

 Appuvez sur le bouton « 0 » (Fig. 7E) pour bloquer l'alimentation en gaz dans la flamme pilote et arrêter complètement l'appareil.

#### MODÈLE 900 / v. sect. ILL - RÉF. o)

- Tourner le bouton (Fig. 10A). L'éclairage du voyant vert (Fig. 10B) confirme la phase de fonctionnement électrique.
- Tourner en tenant enfoncé le bouton sur la position piézoélectrique (Fig. 10D) jusqu'à l'allumage de la flamme pilote.
- Après environ 20 secondes vérifier visuellement le maintien de l'allumage de la flamme pilote (Fig.11), lorsque l'opération est réussie, relâcher le bouton.
- La flamme pilote est visible avec le trou situé sur le panneau frontal.
- Ensuite le tourner sur la position d'allumage du brûleur (Figure 10E). Vérifier visuellement le maintien de l'allumage de la flamme pilote (Fig.11).
- Lorsque la procédure d'allumage de la flamme pilote est terminée, tourner le bouton du thermostat sur la position souhaitée (Fig. 10A). L'éclairage du voyant rouge indique que la phase de chauffage est en cours (Fig. 10C).
- Tourner le bouton sur la position « Zéro » (Fig. 10G) pour éteindre le brûleur.



À la fin de la phase de traitement, pour accélérer un nouveau cycle de production, il est possible

d'éteindre le brûleur en maintenant la flamme pilote active.

- Tourner la vanne sur la position « 0 » (Fig. 10F) et le bouton (Fig. 10A) sur la position « 0 » pour arrêter complètement l'appareil.

#### DÉCHARGEMENT DU PRODUIT - v. sect. ILLUSTRAT - RÉF p)



Ne procéder au déplacement de l'espace cuisson qu'après avoir placé un récipient (approprié en

fonction du matériel et de la capacité)

sous la sortie du produit.



Lors des opérations de déchargement du produit, remplir à moitié le récipient de récupération pour un déplacement plus sûr.

A la fin du processus de cuisson, placer et bloquer un récipient (approprié en fonction du matériel et de la capacité) sous l'espace cuisson (Fig. 10 A-B).

Procédure de déchargement du produit de l'espace cuisson :

- 1. Soulever le couvercle de l'espace cuisson iusqu'en fin de course (Fig.11).
- 2. Le récipient approprié pour recevoir le produit (Fig. 10A-B) ne doit pas entraver la rotation du volant (Fig.12).
- 3. Commencer à tourner le volant (Fig.12) en se tenant sur le côté de l'appareil, l'espace cuisson en se déplacant permettra au produit de s'écouler en direction du récipient.
- 4. Tourner le volant pour augmenter ou diminuer l'inclinaison de l'espace cuisson et par conséquent la vitesse de déchargement.
- Contrôler visuellement le remplissage du récipient.



Le matériau se trouvant à l'intérieur du récipient de récupération pendant le déplacement ne doit pas déborder.

Une fois les opérations de déchargement de l'espace cuisson terminées, positionner le récipient dans un lieu prédisposé au préalable pour le stationnement du produit traité.

Répéter si nécessaire les opérations décrites ci-dessus jusqu'à la vidange complète de l'espace cuisson.

Dès que les opérations de déchargement du produit sont terminées, procéder à un nouveau remplissage (voir « Remplissage de l'Espace Cuisson ») ou effectuer les opérations décrites au chapitre « Mise hors service ».

FR

#### MISE HORS SERVICE - v. sect. ILLUS-TRATIONS - RÉFÉRENCE p)



Au terme du cycle de fonctionnement, tourner les poignées situées sur l'appareil et les placer sur

« Zéro ».



L'appareil doit être nettoyé réqulièrement et toute incrustation et/ ou dépôt alimentaire doivent être éliminés, voir Maintenance.



Les voyants lumineux (si présents) doivent rester éteints.

- 1. Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil (v. « Maintenance »).
- 2. Fermer les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrigue -Électrique).



#### MAINTENANCE

#### **OBLIGATIONS - INTERDICTIONS** - RECOMMANDATIONS



Avant de procéder, voir le chapitre 2 et le chapitre 5.



Si l'appareil est relié à une cheminée, le tuyau d'évacuation doit être nettoyé comme prévu par les dispositions des normes spécifiques du pays (Pour des informations à ce suiet, contacter l'installateur).

L'appareil est utilisé pour la préparation de produits à usage alimentaire, maintenir l'appareil toujours propre ainsi que son environnement. Le non-respect de conditions d'hygiène optimales peut être la cause d'une détérioration précoce de l'appareil et créer des situations de danger.

Les résidus de saleté accumulés à côté des sources de chaleur peuvent prendre feu durant l'utilisation normale de l'appareil et créer des situations de danger. L'appareil doit être nettoyé régulièrement, toute incrustation et/ou dépôt alimentaire doivent être éliminés.



L'effet chimique du sel et/ou du vinaigre ou d'autres substances

contenant des chlorures peuvent générer à long terme des phénomènes de corrosion à l'intérieur de l'espace cuisson. S'il se trouve en contact avec ces substances, l'appareil doit être nettoyé soigneusement avec un détergent spécifique, rincé abondamment et séché avec soin.

Faire attention à ne pas endommager les surfaces en acier inoxydable, en particulier, éviter l'usage de produits corrosifs, ne pas utiliser de matériel abrasif ou des outils coupants.

Le liquide détergent pour le nettoyage de la plaque de cuisson doit avoir certaines caractéristiques chimiques : pH supérieur à 12, sans chlorures/ammoniaque. viscosité densité similaires à l'eau. Utiliser des produits non agressifs pour le nettoyage extérieur et intérieur de l'appareil (Utiliser des détergents du commerce indiqués pour le nettoyage de l'acier, du verre, des émaux).

Lire attentivement les indications reportées sur l'étiquette des produits utilisés, porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer (Voir

movens de protection reportés sur l'étiquette de l'emballage).



En cas d'inactivité prolongée, en plus de débrancher toutes les lignes d'alimentation, il faut effectuer un

nettoyage minutieux de toutes les parties internes et externes de l'appareil.



Attendre que la température de l'appareil et de toutes ses pièces se refroidisse, afin de ne pas provoguer de brûlures à l'opérateur

**NETTOYAGE QUOTIDIEN** 







Enlever tout objet de l'espace cuisson. Appliquer avec un vaporisateur normal sur toute la surface (espace cuis-

son, couvercle et toutes les surfaces exposées) le liquide détergent spécifique et manuellement à l'aide d'une éponge non abrasive, nettoyer soigneusement tout l'appareil.

Dès que l'opération est terminée, rincer abondamment avec de l'eau potable (ne pas utiliser des jets d'eau sous pression. directs, ni des nettoyeurs à vapeur.).

Faire écouler l'eau en utilisant le système de déplacement du compartiment de cuisson.

Ne procéder au déplacement de l'espace

cuisson pour effectuer le déchargement qu'après avoir placé un récipient (approprié en fonction du matériel et de la capacité) sous le robinet-vanne de déchargement.

Remplir jusqu'à la moitié de sa contenance le récipient pour un déplacement sûr.

Vider le conteneur en suivant les procédures d'élimination en vigueur dans le pays d'utilisation et repositionner le récipient vide à sa place

Répéter les opérations décrites ci-dessus jusqu'à la vidange complète de l'espace cuisson

Une fois que les opérations décrites sont terminées, sécher avec soin l'espace de cuisson à l'aide d'un chiffon non abrasif. Pour éliminer tout résidu d'humidité, dès que les opérations de nettoyage ordinaire sont terminées, il faut allumer l'appareil et le faire fonctionner au minimum pendant environ 2/3' avant de l'éteindre (Voir Instructions d'utilisation / Allumage/Arrêt).

Si nécessaire, répéter les opérations décrites ci-dessus lors d'un nouveau cycle de nettoyage.

#### NETTOYAGE POUR LA MISE HORS SERVICE PROLONGÉE DANS **TEMPS**

Voir Chap. 5 / Opérations pour la Mise hors service / Mise hors service prolongée dans le temps.

Aérer régulièrement les appareils et les locaux.

#### TABLEAU RÉCAPITULATIF / INTERVENTION - FRÉQUENCE

Avant de procéder voir chap.2 « Fonctions et qualifications »

En cas de panne, l'opérateur générique, effectue une première recherche et s'il n'est pas habilité, élimine les causes de l'anomalie et rétablit le fonctionnement correct de l'appareil.

S'il n'est pas possible de résoudre la cause du problème, éteindre l'appareil, en le débranchant du secteur et fermer tous les robinets d'alimentation, puis contacter le service

L'agent de maintenance autorisé intervient si l'opérateur générique n'a pas réussi à identifier la cause

d'assistance technique agréé.

du problème ou lorsque le rétablissement du bon fonctionnement de l'appareil comporte l'exécution d'opérations pour lesquelles l'opérateur générique n'est pas habilité.

OPÉRATIONS À EFFECTUER		FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS	
	Nettoyage de l'appareil et des pièces en contact avec des aliments	Tous les jours	
	Nettoyage à la première mise en marche	À l'arrivée après l'installation	
	Nettoyage cheminée	Tous les ans	
	Contrôle thermostats (ther- mostat de travail et de sécurité)	Tous les ans	
	Graissage robinets du gaz	Lorsque nécessaire	
	Contrôle micro-interrupteur	Tous les ans	
	Contrôle vanne	Tous les 6 mois	

#### **TROUBLESHOOTING**



Si l'appareil ne fonctionne pas correctement, essayer de résoudre les problèmes de modeste entité avec l'aide de ce tableau.

ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	INTERVENTION
L'appareil à gaz ne s'allume pas	Robinet du gaz fermé. / Présence d'air dans la tuyauterie	Ouvrir le robinet du gaz / Répéter les opérations d'allumage
Il y a des tâches dans l'es- pace cuisson	Qualité de l'eau / Détergent de mauvaise qualité / Rin- çage insuffisant	Utiliser le détergent spéci- fique / Répéter le rinçage
Le pilote ne s'allume pas	Vérifier le circuit d'allumage piézoélectrique / Le pilote est obstrué / Robinet du gaz fer- mé / Robinet du gaz ou ther- mostat endommagé	Remplacer le câble, la bou- gie, ou le piézo / Rempla- cer - Nettoyer la buse pilote / Ouvrir le robinet du gaz / Remplacer le robinet ou le thermostat (voir chap. Rem- placement des composants)
Le pilote s'allume mais la flamme ne reste pas allumée	Thermocouple endommagé / Intervention du thermostat de sécurité / Vanne du gaz endommagée	Ouvrir le robinet d'alimentation en Gaz / Vérifier l'efficacité du thermostat de sécurité (voir le Manuel Technique) ou du thermocouple / Nettoyer l'orifice de la buse ou remplacer / Remplacer la buse pilote / Vérifier les Contacts de l'autorisation d'allumage / Remplacer la Vanne du gaz
L'appareil ne cuit pas cor- rectement	Problèmes de pression du gaz / Position du bulbe du thermostat gaz de la vanne de gaz / Várifier le type de bac (par ex. acier inox, etc.)	Ouvrir le robinet du gaz / Répéter les opérations d'allumage / Remplacer piézoélectrique
La flamme du brûleur s'éteint lors du fonctionne- ment	Problèmes de pression du gaz / Air primaire inadéquate / Buses erronées	Vérifier la pression dynamique du gaz (toutes les machines en marche) / Régler l'air primaire / Remplacer les buses
L'eau n'arrive pas à l'inté- rieur du bac	Le robinet-vanne de réseau de l'eau est fermé	Ouvrir le robinet-vanne de réseau de l'eau
Basculement bac bloqué	Système de basculement endommagé	Contacter le service d'assistance technique
Les voyants lumineux restent éteints	L'interrupteur principal n'est pas activé. LE différentiel et/ou le ma- gnétothermique s'est déclen- ché	Activer l'interrupteur princi- pal. Rétablir le différentiel et/ou le magnétothermique



S'il n'est pas possible de résoudre la cause du problème, éteindre l'appareil, et fermer tous les robinets d'alimentation, contacter ensuite le service autorisé d'assistance technique

FR



#### MISE HORS SERVICE ET DÉ-MANTÈLEMENT DE L'APPAREIL

Obligation d'éliminer les matériaux en utilisant la procédure législative en vigueur dans le pays ou l'appareil est démantelé

CONFORMEMENT aux directives (voir Section n° 0.1) relatives à la réduction de l'usage de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, mais aussi l'élimination des déchets. Le symbole de la poubelle barrée reporté sur l'appareil ou sur l'emballage, indique qu'à la fin de sa vie utile, le produit doit être récolté séparément des autres déchets. La collecte séparée de cet appareil en fin de vie est organisée et gérée par le fabricant. L'utilisateur qui devra se séparer de cet appareil devra donc contacter le fabricant et suivre le système que celui-ci a adopté pour permettre la collecte séparée de l'appareil en fin de vie. La collecte séparée appropriée pour le départ successif de l'appareil non recyclable, pour le traitement et pour l'élimination environnementale compatible, contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise la réutilisation et/ou le recyclage des matériaux dont est composé l'appareil. L'élimination abusive du produit par le détenteur comporte l'application de sanctions administratives prévues par la règlementation en vigueur.

La mise hors service et le démantèlement de l'appareil doivent être effectués par du personnel spécialisé, tant dans l'électricité que dans la mécanique. Ce personnel doit porter les équipements de protection individuelle spécifiques tels que vêtements adaptés aux opérations à effectuer, gants de protection, chaussures de sécurité, casques et lunettes de protection.



Avant de commencer le démontage, il est nécessaire de créer, autour de l'appareil, un

#### espace suffisant et ordonnée de manière à pouvoir permettre tous les mouvements sans risques

Il est nécessaire de :

- Couper la tension au niveau du secteur.
- Débrancher l'appareil du secteur.
- Retirer les câbles électriques en sortie de l'appareil.
- Fermer le robinet d'admission d'eau (vanne du réseau) à partir du réseau de distribution d'eau.
- Débrancher et retirer les tubes de l'installation du circuit d'alimentation en eau de l'appareil.
- Débrancher et retirer le tube en sortie d'évacuation des eaux grises.

Après cette opération, une zone mouillée pourrait se former autour de l'appareil ; par conséquent, avant de procéder à d'autres interventions, il est nécessaire de sécher les zones humides

Une fois la zone opérationnelle rétablie suivant les descriptions, il est nécessaire de :

- Démonter les panneaux de protection.
- Démonter les pièces principales de l'appareil.
- Séparer les pièces de l'appareil en fonction de leur nature (par ex. matériaux métalliques, électriques etc.) et les envoyer dans des centres de collecte sélective.

### **ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

En phase d'utilisation et de maintenance éviter de disperser dans l'environnement des produits polluants (huiles, graisses, etc.) et procéder à l'élimination différenciée en fonction de la composition des différents matériels et dans le respect des lois en vigueur en la matière.

L'élimination abusive des déchets est punie par des sanctions réglées par les lois en vigueur sur le territoire où est constatée l'infraction.